



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Le 22 septembre 2026

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ADOPTION

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Maude Laberge, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance ordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 16 septembre 2026, le règlement 358-2026 relatif au Programme régional d'aide financière à la restauration patrimoniale de la MRC du Haut-Saint-Laurent, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 22 septembre 2026.

Maude Laberge
Directrice générale et greffière-trésorière